

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 21 juin 2018

T-PD(2018)RAP36Abr

**COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

36^e réunion plénière

Strasbourg, 19-21 juin 2018

RAPPORT ABRÉGÉ

Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit

1. Le Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatique des données à caractère personnel (STE n° 108, ci-après la « Convention 108 »), établi en vertu de l'article 18 de la Convention 108, a tenu sa 36^e réunion plénière¹ à Strasbourg, du 19 au 21 juin 2018, sous la présidence de Mme Alessandra Pierucci (Italie). L'ordre du jour tel qu'adopté par le Comité et la liste des participants font l'objet des annexes 1 et 2 respectivement.

Le Comité :

2.1. prend note des informations communiquées par M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, concernant l'occasion unique que représente l'adoption du Protocole d'amendement à la Convention 108 et les autres activités de l'Organisation présentant un intérêt pour le travail du Comité ;

2.2. prend note des informations relatives à la modernisation de la Convention 108, se félicite de l'adoption, le 18 mai 2018, du Protocole d'amendement à la Convention 108 et prend note du report de l'ouverture à la signature de cet instrument, appelant à la fixation rapide d'une date pour cette cérémonie et à la signature et ratification ultérieures urgentes par les Parties contractantes. Le Comité charge par ailleurs son Bureau de reprendre les travaux préparatoires concernant le mécanisme d'évaluation et de suivi ;

2.3. prend acte de l'état des signatures, ratifications et adhésions à la Convention 108 et à son Protocole additionnel et, en particulier, du dépôt de l'instrument de ratification par la République du Cap-Vert, qui deviendra le 52^e État partie à la Convention 108 au 1^{er} octobre 2018 ;

2.4. examine le projet de recommandation sur la protection des données relatives à la santé, tient un échange de vues avec l'expert, Mme Jeanne Bossi Malafosse, et décide qu'une version révisée du projet de recommandation reflétant les discussions sera soumise pour approbation par procédure écrite et que le projet d'exposé des motifs sera présenté à la prochaine réunion du Bureau ;

2.5. examine le rapport préliminaire sur l'intelligence artificielle, tient un échange de vues avec l'expert, M. Alessandro Mantelero, et décide que le projet de rapport sera envoyé pour commentaires écrits supplémentaires avant sa présentation à la prochaine réunion du Bureau ;

2.6. examine le projet d'avis sur la compatibilité de l'arrangement de l'ICDPPC (y compris son annexe) avec la Convention 108+, tient un échange de vues avec l'expert, M. Gert Vermeulen, et adopte l'avis tel qu'amendé sur la base des discussions ;

2.7. décide d'appeler à des commentaires écrits sur le projet de « Guide sur les principes de protection de la vie privée et des données pour le traitement des données en rapport avec l'ICANN » et de soumettre la version révisée finale du projet pour adoption par procédure écrite ;

2.8. organise une réunion commune avec le Comité directeur sur les médias et la société de l'information et approuve conjointement les « Lignes directrices sur la protection de la vie privée dans les médias », en prenant acte de la déclaration d'une délégation à ce sujet² ;

2.9. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la dernière version de la compilation de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ;

¹ 112 participants, 54 hommes et 58 femmes.

² Voir la déclaration en Annexe III.

2.10. prend note des informations sur la coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe, et en particulier des travaux du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), du Comité d'experts sur la dimension droits de l'homme des traitements automatisés de données et différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT), du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) dans le domaine de la justice prédictive et du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) ;

2.11. examine les projets de réponse au « Guide de discussion visant à faciliter les consultations avec la société civile, les autorités chargées de la protection des données et l'industrie » pour la Conférence Octopus (qui doit se tenir du 11 au 13 juillet 2018), tient un échange de vues avec l'expert, M. Gert Vermeulen, et convient qu'une version révisée du projet de réponses provisoires sera soumise pour finalisation par procédure écrite en vue d'une contribution à la Conférence Octopus, soulignant l'importance de cette contribution ;

2.12. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les programmes de coopération dans le domaine de la protection des données ;

2.13. prend note des informations présentées par le Secrétariat concernant la demande d'adhésion de la République du Kazakhstan, soulignant l'importance de la préparation rapide d'un avis concernant cette demande ;

2.14. prend note avec intérêt de la présentation de MM. Lukasz Olejnik et Olivier Dehaye sur le droit d'accès des personnes aux données les concernant et la protection des données dans la pratique, avec un accent mis sur la sécurité ;

2.15. se félicite de la nouvelle édition du Manuel de droit européen en matière de protection des données préparé conjointement par le Conseil de l'Europe, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et le Contrôleur européen de la protection des données, qui intègre la mise à jour des cadres juridiques de l'UE et du Conseil de l'Europe et la jurisprudence la plus récente de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne, et note avec intérêt les présentations de M. Mario Oetheimer de la FRA et du Juge Robert Spano de la Cour européenne des droits de l'homme;

2.16. prend note des principaux développements intervenus aux niveaux national et international dans le domaine de la protection des données depuis sa dernière réunion plénière et, en particulier, des conclusions de la 11^e Conférence internationale « Informatique, vie privée et protection des données » (CPDP, Bruxelles, 24-26 janvier 2018), de la Conférence internationale sur la Protection de la vie privée et des données à caractère personnel en Afrique (Casablanca, 22 février 2018), de la Conférence des autorités européennes chargées de la protection des données (Tirana, 3-4 mai 2018), d'Eurodig (Tbilissi, 5-6 juin 2018) et d'événements à venir (notamment l'atelier consacré à la protection des données au sein des organisations internationales, les 12-13 juillet 2018 à Copenhague, la 40^e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée, les 22-26 octobre 2018, et le Forum Gouvernance de l'internet à Paris, la semaine du 12 novembre);

2.17. prend note des informations communiquées par la Commissaire à la protection des données et de la présentation de son rapport final d'activités, qui met l'accent sur les affaires les plus récentes traitées depuis la 35^e réunion plénière et fait observer qu'à ce jour, l'on ne dispose toujours pas de règlement révisé pour le traitement réalisé par le Conseil de l'Europe;

2.18. élit M. Jean-Philippe Walter à la fonction de Commissaire du Conseil de l'Europe à la protection des données et remercie Mme Eva Souhrada-Kirchmayer pour son engagement et son dévouement en faveur de la protection des données à caractère personnel au Conseil de l'Europe;

2.19. octroie le statut d'observateur à l'autorité d'enregistrement « Abu Dhabi Global Market (ADGM) », prend acte des informations communiquées par les observateurs³ et ainsi que de la proposition de M. Graham Greenleaf d'utiliser à l'avenir, pour la Convention modernisée, la dénomination « Convention mondiale 108+ sur la protection des données » ;

2.20. prend note de la finalisation de l'organisation du Prix de la protection des données « Stefano Rodotà »;

2.21. procède à l'élection du Bureau, dont la composition est la suivante: Mme Alessandra Pierucci (Italie), Présidente, Mme Tamar Kaldani (Géorgie), première Vice-présidente, M. Gérard Lommel (Luxembourg) second Vice-président, M. João Pedro Cabral (Portugal), Mme Agnès Maitrepierre (France), Mme Awa Ndiaye (Sénégal), Mme Nevena Ružić (Serbie) et M. Jean-Philippe Walter (Suisse), membres;

2.22. confirme les dates de la réunion plénière qui se tiendra à Strasbourg du 20 au 22 novembre 2018 et des prochaines réunions du Bureau, du 24 au 26 septembre 2018 à Paris et du 17 au 19 décembre à Strasbourg.

³ La compilation des textes des interventions respectives des observateurs, partagés avec le secrétariat, seront disponibles sous le point concerné de l'ordre du jour publié en ligne.

ANNEXE I.

ORDRE DU JOUR

T-PD36(2018)OJ

Strasbourg, le 25/06/2018

COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL (Convention 108)

36^{ème} Réunion plénière

Conseil de l'Europe, Strasbourg, Palais de l'Europe (salle 9)

19 juin 2018, 09h30 - 21 juin 2018, 13h00

www.coe.int/dataprotection

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2017)RAP35Abr	Rapport abrégé de la 35 ^{ème} réunion plénière (Strasbourg, 22-24 novembre 2017)
T-PD-BUR(2018)44RAP	Rapport abrégé de la 44 ^{ème} réunion du Bureau (Strasbourg, 26-28 mars 2018)
T-PD-BUR(2017)43RAP	Rapport abrégé de la 43 ^{ème} réunion du Bureau (Genève, 18-20 décembre 2017) (uniquement en anglais)
T-PD(2017)WP2018-2019	Programme de travail du Comité 2018-2019
T-PD(2017)Regl	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication du secrétariat
	M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information

	4. Modernisation de la Convention 108
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108
	Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108
	Protocole d'Amendement
T-PD(2016)01	Projet de questionnaire sur le mécanisme d'évaluation et de suivi (uniquement en anglais)
T-PD-BUR(2013)02Rev5	Éléments d'information sur le mécanisme d'évaluation et de suivi (uniquement en anglais)
	5. Etat des signatures, ratifications et adhésions
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat. Convention 108: tableau des signatures et ratifications Protocole additionnel: tableau des signatures et ratifications
	Le 19 juin à 14h30 au Foyer du Comité des Ministres : dépôt de l'instrument d'adhésion pour le Cap Vert.
	6. Protection des données relatives à la santé Expert: Mme Jeanne Bossi Malafosse, Paris, France. <u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par l'expert et examinera la version révisée du projet de Recommandation ainsi que le projet d'exposé des motifs en vue de l'approbation du projet de Recommandation et de la finalisation du projet d'exposé des motifs.
T-PD(2018)06	Projet de Recommandation en matière de protection des données relatives à la santé Comments on the Draft Recommendation on the Protection of Health-Related Data (en anglais seulement)
Publication reportée à après la réunion du Bureau de septembre.	Projet d'exposé des motifs

T-PD(2015)07	Rapport de présentation visant à mettre à jour la Recommandation n° R (97) 5 du Conseil de l'Europe sur la protection des données médicales par Mme Jeanne Bossi Malafosse
Recommandation N° R (97) 5	sur la protection des données médicales
	7. Intelligence artificielle
	Expert: M. Alessandro Mantelero, <i>Associated Professor</i> , Politecnico di Torino, Italie. <u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues sur le rapport préliminaire.
T-PD(2018)09 (uniquement en anglais)	Rapport préliminaire sur « l'Intelligence artificielle »
	8. Arrangement de coopération
	Expert: M. Gert Vermeulen, Professeur titulaire de droit pénal (européen et international) et directeur de l'Institut de recherche internationale sur la politique pénale (IRCP). <u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par l'expert et examinera le projet d'Avis pour adoption.
T-PD(2018)13	« Arrangement » Global de coopération transfrontière (en anglais seulement) Schedule (en anglais seulement) Résolution Report (en anglais seulement)
	9. ICANN
	<u>Action requise</u> : Le Comité examinera le projet de Guide pour adoption. Projet de Guide (anglais seulement)
T-PD(2017)20Rev	Lettre du Groupe de travail de l'article 29 - WHOIS Lettre de J. Kleijssen à l'ICANN et Annexe2 T-PD-BUR(2018)01 Position du Bureau (documents en anglais)

	10. Media
T-PD(2017)21	Projet de lignes directrices sur la protection de la vie privée dans les médias
	<u>Action requise</u> : Le Comité tiendra une session conjointe avec le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) (le 20 juin de 9h30 à 10h30 en salle 1) et approuvera le document.
	11. Jurisprudence
Compilation CEDH (uniquement en anglais)	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat et par le représentant de la Commission européenne.
	12. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat et par Professeur Vermeulen concernant les travaux du T-CY.
Étude algorithmes et droits humain - CDMSI	Comité Directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)
	o MSI-AUT
	CAHENF
	CEPEJ
	Cybercriminalité (T-CY)
Draft Answers from the Committee of Convention 108 to the Discussion paper for Octopus Conference (en anglais seulement)	
TC-Y(2018)16	Comité de Bioéthique (DH-BIO)
	13. Projets de coopération
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat.
HELP in the 28	Protection des données et droit au respect de la vie privée
T-PD(2018)07rev	Projets de coopération du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection des données (document d'information, uniquement en anglais)

	14. Avis
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	Compilation des avis
	15. Focus : Droits de la personne concernée et protection des données dans la pratique
	<u>Action requise</u> : le Comité prendra note des interventions de M. Lukasz Olejnik, (chercheur indépendant en sécurité et protection de la vie privée, consultant) et de M. Paul-Olivier Dehaye (fondateur de PersonalData.IO) et tiendra un échange de vues avec les invités.
	16. Manuel de droit européen de protection des données
NOUVELLE EDITION DU MANUEL (version anglaise seulement)	<u>Action requise</u> : le Comité prendra note des informations présentées par M. Mario Oetheimer, Chef de secteur - Société de l'information, vie privée et protection des données, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et de l'intervention de M. Robert Spano, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme (le jeudi, 21 juin à 9h30).
	17. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs intervenus dans le domaine de la protection des données
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat.
T-PD(2018)12Mos	Compilation sur les activités et développements majeurs intervenus dans le domaine de la protection des données
DPD(2018)Mos_Compilation	Compilation des formulaires de la « Journée de la protection des données »
	11ème Conférence internationale « Ordinateurs, vie privée et protection des données 2018 » (CPDP) (Bruxelles, 24-26 janvier 2018)
	Réseau africain - Conférence internationale sur la protection de la vie privée et des données personnelles en Afrique (Casablanca, 22 févr. 2018)
	Conférence des autorités européennes de protection des données (« Conférence de printemps » Tirana, 3-4 mai 2018)
	EuroDig (Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (Tbilissi, 5-6 juin 2018)
	Atelier sur la protection des données dans les organisations internationales (Copenhague, 12-13 juillet 2018)

	40^{ème} Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée ("ICDPPC"), (22-26 octobre 2018)
	18. Commissaire à la protection des données personnelles
Rapport d'activité (en anglais uniquement)	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des informations fournies par la Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe.
	Règlement du Secrétaire Général
	19. Observateurs
	<u>Action requise</u> : le Comité examinera et statuera sur la demande reçue et prendra note des informations fournies par les observateurs et le secrétariat.
T-PD(2018)16Mos	Compilation des interventions
T-PD(2018)04	Observateurs - Etat des lieux et critères d'admission
	20. Prix Stefano Rodota
T-PD(2017)23Rev	<u>Action requise</u> : le Comité prendra note de l'état d'avancement de l'organisation de ce prix.
T-PD(2018)14	21. Elections
	<u>Action requise</u> : le Comité procédera aux élections. Attention: voir appel à candidatures!
T-PD(2018)10	Note du Secrétariat concernant les élections
	Elections du Bureau
	Election du / de la Commissaire à la protection des données personnelles
	22. Prochaines réunions
	<u>Action requise</u> : Le Comité prendra note des dates proposées pour les prochaines réunions.
	23. Questions diverses

ANNEXE II.

LISTE DES PARTICIPANTS

Strasbourg, 21 June / juin 2018

T-PD36(2018)LP

**THE CONSULTATIVE COMMITTEE OF THE CONVENTION FOR THE PROTECTION OF
INDIVIDUALS WITH REGARD TO AUTOMATIC PROCESSING OF PERSONAL DATA**

**LE COMITE CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
A L'EGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

(Convention 108)

36th meeting / 36^{ème} réunion

Strasbourg, 19-21 June / juin 2018

Palais de l'Europe, Room / salle 9.

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE

Eldor Budo, Head of the Sector of International Relations and Projects, Information and Data Protection Commissioner (IDP)

Redi Skënderaj, Specialist of the Department of Communication and International Relations, Information and Data Protection Commissioner (IDP)

ANDORRA / ANDORRE

Anna Cadena, Data Protection Agency

Joan Crespo, Head of the Data Protection Agency

ARMENIA / ARMENIE

Gevorg Hayrapetyan, Acting Head of Personal Data Protection Agency, Ministry of Justice

AUSTRIA / AUTRICHE

Stefanie Pitsch, Austrian Data Protection Authority

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Farid Gurbanli, Head Legal advisor of the Legal Provision Office of The State Security Service

BELGIUM / BELGIQUE

Ketsia Malengreaux, Attachée, SPF Justice, Direction générale de la Législation et des Libertés et Droits fondamentaux, Service des droits de l'Homme – Protection de la vie privée
Valérie Verbruggen, Conseiller juridique, Autorité de protection des données

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE HERZEGOVINE

Zdravko Logor, Expert Advisor for inspection supervision, Personal Data Protection Agency in Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE (apologised / excusé)

CROATIA / CROATIE

Anto Rajkovača, Director of Croatian Personal Data Protection Agency

CYPRUS / CHYPRE

Maria Michaelidou, Office of the Commissioner for Personal Data Protection

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Jiří Maštálka, Office for Personal Data Protection

DENMARK / DANEMARK - No information received / Absence d'information

ESTONIA / ESTONIE

Kaja Puusepp, Development Director, Data Protection Inspectorate for Data Privacy and Freedom of Information

FINLAND / FINLANDE

Leena Vettenranta, Senior Specialist (Data Protection), Ministry of Justice

FRANCE

Agnès Maitrepierre, Chargée de mission auprès du Directeur des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères et du développement international

GEORGIE / GEORGIA

Tamar Kaldani, Personal Data Protection Inspector of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Uwe Wusterhausen, Data Protection Unit (V II 4), Federal Ministry of the Interior

Stefan Niederer, The Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information
Unit 14 - European and International Affairs

GREECE / GRECE

Ioannis Ath. Vlachos, Advisor to the Minister of Justice, Transparency and Human Rights, Attorney at Law - Thessaloniki

HUNGARY / HONGRIE

Attila Péterfalvi, President, National Authority for the Data Protection and Freedom of Information

ICELAND / ISLANDE

Valborg Steingrimsdottir, Legal expert, The Data Protection Authority

IRELAND / IRLANDE

Noreen Walsh, Civil Law Reform Division, Department of Justice and Equality

ITALY / ITALIE

Alessandra Pierucci, (Chair/Présidente), Service for EU and international matters, Data Protection Authority

LATVIA / LETTONIE No information received / Absence d'information

LIECHTENSTEIN No information received / Absence d'information

LITHUANIA / LITUANIE No information received / Absence d'information

LUXEMBOURG (apologised / excusé)

MALTA / MALTE (apologised / excusé)

MAURITIUS / MAURICE

Drudeisha Madhub, Data Protection Commissioner, Data Protection Office

MONACO

Corine Laforest de Minotty, Chargée de Missions auprès du Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations extérieures et de la Coopération, Département des Relations Extérieures et de la Coopération Ministère d'Etat

MONTENEGRO No information received / Absence d'information

NETHERLANDS / PAYS-BAS No information received / Absence d'information

NORWAY / NORVEGE

Jon Lunde, Higher Executive Officer at the Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE

Edyta Bielak-Jomaa, Inspector General for Personal Data Protection

Urszula Góral, Director of the Social Education and International Cooperation Department, Bureau of the Inspector General for Personal Data Protection

PORTUGAL

João Pedro Cabral, Legal Adviser, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Eduard Raducan, Director, National Center for Personal Data Protection of the Republic of Moldova

ROMANIA / ROUMANIE No information received / Absence d'information

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Maxim Kiselev, Head of Division of the Department of International Cooperation of the Ministry Digital Development, Communications and Mass Media

Alfia Gafurova, Deputy Head of Directorate for the Protection of Rights of Data Subjects, Head of Division of Legal Protection and Methodology of Ensuring of the Rights of Data Subjects of the Directorate for the Protection of Rights of Data Subjects

Anastasiya Toropova, Attaché of the Legal Department of the Ministry of Foreign Affairs

Olga Zinchenko, Third Secretary, Department for the Protection of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

Anton Markovskiy, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT MARIN

Dario Rossi, Chargé d'Affaires a.i., Permanent Representation of San Marino to the Council of Europe

SENEGAL

Awa Ndiaye, Présidente, Commission de protection des données personnelles (CDP)

Mamoudou Niane, Directeur des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Conformité, Commission de protection des données personnelles (CDP)

SERBIA/SERBIE

Nevena Ružić, Head of Office, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE No information received / Absence d'information

SLOVENIA / SLOVENIE

Nuša Kavšek, Legal Adviser, Information Commissioner

SPAIN / ESPAGNE No information received / Absence d'information

SWEDEN / SUEDE

Johanna Carlsson, Legal advisor, Division for Constitutional Law, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

Jean-Philippe Walter, (first Vice-Chair / premier Vice-président), Préposé fédéral suppléant, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

Camille Dubois, Office fédéral de la justice

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / « L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE »

Igor Kuzevski, Secretary General, Directorate for Personal Data Protection

TUNISIA / TUNISIE (apologised / excusé)

TURKEY / TURQUIE

Faruk Bilir, President, Personal Data Protection Authority

Demet Aslaner Keklikkiran, Head of Department, Personal Data Protection Authority

Tuba Kendir Tunalı, Head of Department, Personal Data Protection Authority

Abdullah Ömeroğlu, Rapporteur Judge

UKRAINE

Iryna Bisyk, acting Head of the Department for personal data protection

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Olufemi Animashaun, Senior Policy Advisor, EU and International Data Protection Policy, Government
Christine Ferguson, International Strategy Adviser, Information Commissioner's Office

Hannah McCausland, Group Manager, International, Information Commissioner's Office

URUGUAY

Laura Nahabetián Brunet, Data Protection Unit, Citizens Rights Manager at E-government Agency

OBSERVERS / OBSERVATEURS

ARGENTINA / ARGENTINE

Eduardo Andres Bertoni, Director of the Access to Information Agency (DPA)

ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME / EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE DEFENSE OF HUMAN RIGHTS (AEDH)

Maryse Artiguelong, Déléguée, AEDH, Brussels, Belgium

AUSTRALIAN PRIVACY FOUNDATION / FONDATION AUSTRALIENNE POUR LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE (APF / AFP)

Graham Greenleaf AM, Professor of Law & Information Systems, UNSW Australia, Co-Director, Australasian Legal Information Institute (AustLII), Asia-Pacific Editor, Privacy Laws & Business International Report (PLBIR)

BURKINA FASO

Marguerite Ouédraogo Bonane, Présidente, Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL)

Ahmed Ouedraogo, Secrétaire général de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL)

Timothée Traoré, membre de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL)

CABO VERDE / CAP VERT

Janine Lelis, Minister of Justice and Labor

Janisa Alves, Advisor to the Minister

Sonia Andrade, First Secretary, Permanent Mission to the EU, Brussels

Faustino Varela Monteiro, President, National Commission of Data Protection (CNDP)

Djamilson Lenine Estrela Vigano Pinto, membre de la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPDP)

CHILE / CHILI

Marcelo Drago, President, Council for Transparency

FRENCH-SPEAKING ASSOCIATION OF PERSONAL DATA PROTECTION AUTHORITIES / ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (AFAPDP)

Jean-Philippe Walter, Chair / Président

Marguerite Ouédraogo Bonane, Vice-Chair / Vice-Présidente

Marine Revel, Chargée de mission, Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)

Olivier Matter, Legal and Policy Officer

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Alisa Vekeman, Policy Officer, European Commission, DG Justice and Consumers, Unit C4 - International Data Flows and Protection, MO59 03/083, B-1049 Brussels/Belgium

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS / AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

Mario Oetheimer, Head of Sector Information Society, Privacy and Data Protection, Freedoms and Justice Department, European Union Agency for Fundamental Rights

GHANA

Patricia Adusei-Poku, Chair, Data Protection Commission

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (ICRC / CICR)

Julie Tenenbaum, Regional Legal Adviser for Europe

INTERNATIONAL CONFERENCE OF DATA PROTECTION AND PRIVACY COMMISSIONERS / CONFERENCE INTERNATIONALE DES COMMISSAIRES A LA PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE

Nana Botchorichvili, Juriste, Service des Affaires européennes et internationales, CNIL

INTERPOL

Sabine Berghs, legal officer, Data Protection Office

ISRAEL

Sharon Azarya, Privacy Protection Authority

Tzili Nae, Department of Public and Constitutional Law, Ministry of Justice

JAPAN / JAPON

Tomoyasu Nakai, Senior Researcher, Secretariat of the Personal Information Protection Commission

Shiori Nakayama, Section Chief, Secretariat of the Personal Information Protection Commission

Kosuke Yuki, Consul, Consulat Général du Japon à Strasbourg, « Bureaux Europe »

MEXICO / MEXIQUE

María Patricia Kurczyn Villalobos, Commissaire de l'institut National de Transparence, d'accès à l'information et protection des données du Mexique (INAI)

Santiago Oñate Laborde, Ambassadeur, Observateur Permanent du Mexique, auprès du Conseil de l'Europe

María Noemí Hernández Téllez, Observateur Permanent Adjoint du Mexique auprès du CoE

MOROCCO / MAROC

Lahoussine Aniss, Secrétaire Général, Commission Nationale de contrôle de la protection des données à Caractère Personnel (CNDP)

Mohamed Ritane, Head of administrative and financial department, Commission Nationale de contrôle de la protection des données à Caractère Personnel (CNDP)

NEW ZEALAND / NOUVELLE ZÉLANDE

John Edwards, Privacy Commissioner

PHILIPPINES (apologised / excusé)

PRIVACY INTERNATIONAL

Tomaso Falchetta, Head of Advocacy and Policy Team

REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIQUE DE COREE

Wook Hur, Vice Chairman, Korea Communications Commission (KCC)

Kiseok Kim, Director, Korea Communications Commission (KCC)

Jeongsu Lee, Deputy Director, Korea Communications Commission (KCC)

Hyun wook Shin, Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs (MOFA)

Sang Hee Park, Director General, Personal Information Protection Commission (PIPC)

Hyun Ik Kim, Deputy Director, Personal Information Protection Commission (PIPC)

Jaesuk Yoon, Director, Korea Internet and Security Agency (KISA)

Sooyoun Choung, Deputy Director, Korea Internet and Security Agency (KISA)

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

COUNCIL OF EUROPE DATA PROTECTION COMMISSIONER / COMMISSAIRE A LA PROTECTION DES DONNEES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Eva Souhrada-Kirchmayer

EXPERTS SCIENTIFIQUES / SCIENTIFIC EXPERTS

Jeanne Bossi-Malafosse, Consultant / Consultante

Paul-Olivier Dehaye, Founder of PersonalData.IO

Alessandro Mantelero, Tenured Aggregate Professor at Politecnico di Torino, Italy

Lukasz Olejnik, Independent security and privacy researcher, consultant

Gert Vermeulen, Full Professor, Department Chair, Department Criminology, Criminal Law and Social Law, Institute for International Research on Criminal Policy (IRCP)

COUNCIL OF EUROPE BODIES / ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

European Court of Human Rights / Cour européenne des droits de l'homme

Robert Spano, Judge, European Court of Human Rights (ECHR)

Hildur Hjörvar, Legal assistant, Registry, European Court of Human Rights (ECHR)

SECRETARIAT

Directorate General Human Rights and Rule of Law /

Direction générale Droits de l'Homme et Etat de Droit

European Commission for the efficiency of justice / Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

Clementina Barbaro, Head of the Cooperation Unit, Division for the Independence and Efficiency of Justice

Yannick Meneceur, Division for the Independence and Efficiency of Justice

Office of the Commissioner for Human Rights / Bureau du Commissaire aux droits de l'homme

Matthieu Birker, Adviser / Conseiller

Information Society Department / Service de la société de l'information

Patrick Penninckx, Head of Department / Chef de Service

Media and Internet Governance Division / Division des Médias et de la gouvernance de l'Internet

Silvia Grundmann, Head of Media and Internet Division, Directorate General of Human Rights and Rule of Law, Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society

Urška Umek, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Marina Li, stagiaire dans l'unité gouvernance de l'internet

Cybercrime Division / Division de la Cybercriminalité

Alexander Seger, Executive Secretary of the Cybercrime Convention / Secrétaire exécutif du Comité de la Convention sur la Cybercriminalité (T-CY)

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Anne Boyer-Donnard, Principal Administrative Assistant / Assistante administrative principale

Péter Kimpiàn, Programme Advisor / Conseiller de programme

Sophie Kwasny, Head of Unit / Chef d'Unité, Secretary of the Committee of Convention 108 / Secrétaire du Comité de la Convention 108

INTERPRETERS / INTERPRETES

Gillian Wakenhut

Ina Kang

Rémy Jain

ANNEXE III.

**Déclaration au procès-verbal de la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'adoption des
« Lignes directrices sur la protection de la vie privée dans les médias »
par le CDMSI et le T-PD, le 20 juin 2018**

La République fédérale d'Allemagne soutient pleinement l'objectif des Lignes directrices sur la protection de la vie privée dans les médias et considère que celles-ci sont un outil précieux pour les journalistes partout en Europe. En conséquence, elle approuve leur adoption.

Cependant, la République fédérale d'Allemagne considère que ces lignes directrices pourraient encore être améliorées. À cet égard, elle note qu'elles « peuvent faire l'objet de mises à jour et d'améliorations futures ».

La République fédérale d'Allemagne propose de retravailler le chapitre 7 lorsque la révision des lignes directrices aura lieu, en particulier sur les points suivants :

- le chapitre 7 devrait comprendre une remarque introductive indiquant que le droit à la vie privée et à la protection des données, d'une part, et le droit à la liberté d'expression et d'information (y compris le droit à la liberté de la presse), d'autre part, sont des droits fondamentaux qui doivent être pris en compte l'un autant que l'autre dans toute recherche d'un juste équilibre ;
- le chapitre 7 mentionne brièvement les droits garantis aux personnes concernées en vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Cependant, le texte devrait également mentionner l'article 85 de ce règlement qui joue un rôle central lorsqu'il s'agit de concilier le droit à la protection des données à caractère personnel avec le droit à la liberté d'expression et d'information, y compris le traitement à des fins journalistiques ;
- le chapitre 7 devrait expliquer plus clairement que le traitement à des fins journalistiques ne peut pas être limité au contenu réellement publié. Compte tenu de l'importance du droit à la liberté d'expression dans toute société démocratique, il devrait être souligné que les notions liées à la liberté d'expression, comme le journalisme, doivent être interprétées au sens large (cf. considérant 153 du RGPD) ;
- les données à caractère personnel des journalistes salariés ne peuvent pas toutes être considérées comme des données administratives « ordinaires ». Certaines données administratives de journalistes salariés pourraient permettre à d'autres personnes de tirer des conclusions sur leurs activités journalistiques - par exemple, les frais de voyage d'un journaliste permettent de déduire le nombre de rencontres avec une source, ainsi que le lieu et l'heure de celles-ci. Le chapitre 7 devrait apporter davantage de précisions sur ces spécificités.